

# Bulletin Municipal

# Bourogne

numéro 31

Publication de la ville de Bourogne • Juin 2018



Bien écouter, c'est déjà répondre...

[www.bourogne.fr](http://www.bourogne.fr)

Sommaire

- Budget
- Vie de la commune
- Vie des associations
- Infos
- Carnet

## Le mot du Maire

*La nature se réveille, le printemps arrive...*

*Jusqu'à présent, le travail en extérieur a été peu agréable avec cette période pluvieuse passée. C'était le moment idéal pour lire et s'informer.*

*S'informer est indispensable à une vie socialement organisée.*

*Dans notre village, le bouche à oreille peut manquer de fiabilité. Le temps fort sympathique de l'appareur est quant à lui dépassé et même si le traditionnel bulletin d'information papier subsistera, il nous faut plus de rapidité, de spontanéité dans notre communication. Et pour cela, il faut se connecter...*

*C'est le rôle principal de notre site internet récemment réactualisé.*

*Il vous fournira en permanence les informations pratiques et utiles à votre quotidien, au bien vivre dans notre commune.*

*Il vous permettra notamment de trouver en ligne et en temps réel les actualités locales, grâce à une mise à jour régulière.*

*Pour bien nous comprendre, connectez-vous sur : [www.bourogne.fr](http://www.bourogne.fr)*

*Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances.*

Jean-François ROOST



## [www.Bourogne.fr](http://www.Bourogne.fr), le nouveau site web

Depuis le 11 avril dernier, le site web de Bourogne, profondément remanié, a changé de visage. Il remplace l'ancien site qui datait d'une dizaine d'années.

Pourquoi un nouveau site internet ? Tout d'abord pour avoir un site plus moderne, plus jeune et accessible depuis n'importe quel type de support : ordinateur fixe ou portable, tablette et smartphone, etc.

Nous avons voulu mettre en valeur notre emblème, "le mouton" qui est présent sur toutes les pages.

Le site propose de nouvelles fonctions rendant la navigation plus agréable. On trouve par exemple des boutons d'accès

rapides à certains sujets, comme l'état civil. L'architecture a été revue pour avoir des pages plus en rapport avec les thèmes souhaités. Vous pourrez effectuer certaines démarches administratives et vous trouverez tous les renseignements d'actes civils ou d'urbanisme.

Une partie du site est dédiée à la médiathèque qui dispose dorénavant d'un outil performant pour informer et vous présenter une grande richesse de contenu : livres, CD, DVD, etc.

Nous avons aussi voulu un site à travers lequel chacun des citoyens pourra s'abonner à la lettre d'information

(newsletter). Plusieurs thèmes vous seront proposés. N'hésitez pas à vous y inscrire.

Nous vous souhaitons une très bonne navigation et surtout, n'hésitez pas à nous faire part d'anomalies que nous n'aurions pas encore détectées.

Nous remercions toute l'équipe municipale et Illicoweb qui ont œuvré pour rendre cet outil plus performant et plus agréable.

# Budget



Le Conseil municipal a voté le compte administratif 2017 et le budget primitif 2018 lors de sa séance du 10 avril 2018.

Dans un contexte national toujours marqué par l'effort de redressement des finances publiques, la municipalité se refuse à augmenter la pression fiscale pesant sur les ménages, rationalise ses dépenses de fonctionnement et poursuit son programme d'investissement conformément aux objectifs fixés.

2018 marque l'aboutissement d'opérations importantes précédemment engagées (*les pavillons seniors, la nouvelle médiathèque, la réfection de la toiture de l'école*), la continuité des actions inscrites dans des engagements pluriannuels (*l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, l'accessibilité des bâtiments publics*), la réalisation de plusieurs travaux d'aménagement de voirie et la réflexion sur des projets nouveaux à mener (*étude sur une nouvelle restauration scolaire, étude liée au maintien d'un commerce de proximité*).

## La poursuite de l'effort de rationalisation des dépenses de fonctionnement

L'équilibre de la section de fonctionnement du budget repose sur l'excédent dégagé en 2017 (178 289 €), les dotations et participations (163 512 €) qui globalement se maintiennent malgré une baisse de 12 281 € de la Dotation Globale de Fonctionnement (*part forfaitaire et péréquation*), le produit des impôts et remboursements divers de fiscalité (1 277 964 €).

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, les taux d'imposition ne sont pas augmentés. Le produit attendu des 3 taxes (*taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti*) est de 325 997 €, le foncier bâti représentant la plus grande part (186 089 €). Compte tenu des incertitudes pesant sur le devenir du Syndicat Mixte de Gestion de l'Aéroparc de Fontaine, aucune recette n'est inscrite cette année au titre du reversement de la fiscalité professionnelle pour les Communes (*perte de recette de l'ordre de 15 000 € par rapport à 2017*).

L'objectif de rationalisation des dépenses de fonctionnement se matérialise principalement cette année par une maîtrise des dépenses de personnel, le choix ayant été opéré d'externaliser progressivement le ménage dans tous les

## Budget primitif 2018 : poursuite des projets communaux, sans augmentation des impôts

bâtiments communaux suite au départ à la retraite effectif et à venir d'agents communaux.

Les dépenses provisionnées au titre des charges à caractère général augmentent donc légèrement, à raison de l'achat de cette nouvelle prestation de service et de la planification de nombreux travaux d'entretien des bâtiments communaux en 2018 par nos services techniques (*peintures intérieures et extérieures de l'école, parquet de l'église, clôture de la nouvelle aire de jeux*) ou par des entreprises extérieures (*réfection de la toiture du gymnase suite à des problèmes récurrents de fuites en 2017, réfection du parcours de santé*).

Des crédits sont également inscrits au titre de la nouvelle obligation réglementaire au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de contrôle de la qualité de l'air dans les écoles maternelle et primaire.

Le montant global des subventions allouées aux associations est maintenu (23 552 €) et les premiers versements interviendront en juin 2018.

## Un programme d'investissement riche en études et travaux

La section d'investissement s'équilibre à 3 296 609 €, sachant que l'opération sous mandat ouverte pour le Plan de Prévention des Risques Technologiques du site ANTARGAZ représente 2 460 930 € des dépenses, soit un solde de 835 679 € propre aux opérations communales.

Déduction des crédits destinés au remboursement du capital des emprunts (*près de 260 000 €*) et des écritures d'ordre (6 248 €), la section d'investissement comptabilise des crédits disponibles à hauteur de 575 215 € en 2018, en incluant les crédits de report 2017 qui s'élèvent à 358 177 € (*hors PPRT*).

## Des projets importants sont finalisés en 2018, faisant l'objet de crédits de report 2017 (dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2017)

- À hauteur de 180 000 € pour l'opération des pavillons seniors rue Vivaldi inaugurés le 22 mars 2018 ;
- Pour un montant de 105 904 € au titre de la réhabilitation de l'école du centre en médiathèque (maîtrise d'œuvre et travaux) ;
- La réfection des puits de lumière et piliers de l'école pour un montant total de 26 379 €.

## La commune poursuit en 2018 ses actions déclinées dans un programme pluriannuel

- **Au titre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) :** les travaux de mise en accessibilité de 3 bâtiments sont programmés sur l'exercice 2018 : l'accueil périscolaire (3 604 €), le gymnase (14 196 €), les aménagements extérieurs de l'Espace Multimédia GANTNER (9 387 €).
- **Au titre de la révision du POS en PLU :** la phase diagnostic étant achevée, la commune et l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort travaillent à la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Des études de sols seront lancées en vue de détecter d'éventuelles zones humides dans les espaces ciblés pour une ouverture possible à l'urbanisation. Le tout est budgétisé à hauteur de 14 300 € sur l'exercice 2018.

## Un vaste programme de travaux est lancé sur les aménagements de sécurité de la voirie communale ou départementale à l'intérieur de l'agglomération

Après la mise en enrobé de la rue basse en fin d'année 2017, c'est l'impasse des Tonneliers qui sera traitée pour la sécurité et le confort des riverains avec un ouvrage de rétention des eaux pluviales (coût total de 13 396 €).

La sécurisation des routes départementales est à l'ordre du jour avec d'une part, l'aménagement d'un nouveau carrefour de feux faubourg de Belfort au niveau du passage pour piétons emprunté pour les entrées et sorties d'école (28 436 €) et la

mise à l'étude d'un aménagement en entrée d'agglomération rue de Charmois, avec le prêt de chicanes provisoires par le Département pour s'orienter vers du définitif en 2019. Un radar pédagogique sera également installé dès 2018.

## Le lancement d'études pour des projets à construire dans un avenir proche

Des études de faisabilité technique et financière seront conduites en 2018 pour répondre à de nouveaux enjeux auxquels la municipalité devra rapidement apporter des réponses :

- l'extension de l'offre périscolaire face à une demande accrue,
- la sauvegarde du commerce de proximité pour maintenir l'attractivité de la commune.

La communication enfin n'a pas été oubliée dans ce budget 2018 puisque l'actualité de tous ces projets pourra figurer sur le site internet de la commune qui a fait peau neuve en avril 2018, ainsi que sur les 2 panneaux lumineux qui seront prochainement installés au niveau de la rue des écoles et de la future ligne Belfort-Delle.

Le 1<sup>er</sup> panneau fait l'objet d'une location communale alors que le second est acquis par SNCF Réseau avec un pilotage de l'information assuré par la commune.

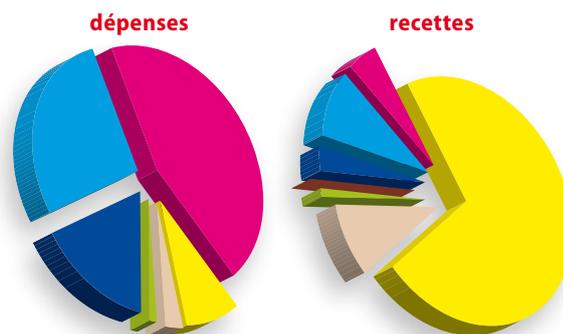
## Fonctionnement

### les dépenses

Charges à caractère général	487 266
Charges de personnel	790 387
Charges de gestion courante	157 280
Charges financières	53 910
Dotations aux amortissements	18 754
Virement à la section d'investissement	279 296
<b>Total</b>	<b>1 786 893</b>

### les recettes

Excédent de clôture	178 289
Produits des services (coupes de bois, redevances services périscolaire, culturel...)	89 430
Impôts et taxes	1 277 964
Dotations et participations	163 512
Autres produits de gestion courante	19 000
Produits financiers	3
Transferts et atténuations de charges	58 695
<b>Total</b>	<b>1 786 893</b>



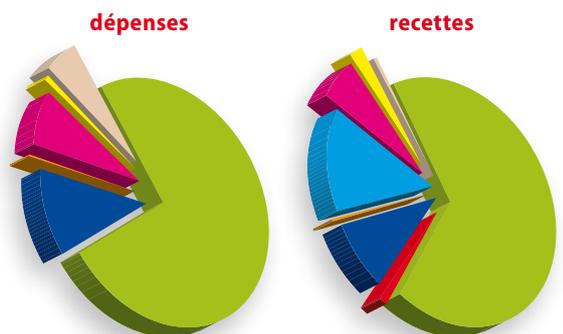
## Investissement

### les dépenses

Déficit d'investissement antérieur	-
Capital des emprunts	260 464
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	28 706
Subventions d'équipement	180 000
Mesures foncières Antargaz	2 460 930
Immobilisations corporelles (travaux - constructions - Matériel)	360 261
Écritures d'ordre	6 248
<b>Total</b>	<b>3 296 609</b>

### les recettes

Ressources propres externes (FCTVA, Taxe d'aménagement, Réserve)	464 576
Subventions	209 847
Produits de cessions d'immobilisations (vente terrains)	69 000
Amortissements	18 754
Mesures foncières Antargaz	2 210 717
Excédent d'investissement 2017	38 171
Virement section de fonctionnement	279 296
Écritures d'ordre	6 248
<b>Total</b>	<b>3 296 609</b>



# Vie de la Commune



## Inauguration des pavillons seniors de Bourogne

C'est jeudi 22 mars 2018 qu'ont été officiellement inaugurés les 11 pavillons seniors de la rue Vivladi, en présence de Florian BOUQUET, Président de Territoire Habitat, de Jean-Sébastien PAULUS, directeur général de Territoire Habitat, de Christian NAAS, responsable technique de TH, de Damien MESLOT, président du Grand Belfort et de Jean-François ROOST, accompagné de quelques élus mais aussi de tous les partenaires publics ou privés de ce projet.

Rappelons qu'il s'agit de six T2 et de cinq T3 qui ont été mis prioritairement à la disposition des habitants de Bourogne, suivant des critères bien définis : âge, handicap et conditions de ressources.

Ces logements ont tous été aménagés pour permettre d'avoir un environnement agréable et fonctionnel. Les loyers seront à prix sociaux. Les locataires ont pris possession de leur logement et ont déjà décoré leur façade (*photo ci-contre*).

Merci encore à tous les acteurs qui ont cru en ce magnifique projet.



## Cérémonie du 8 Mai



C'est sous un chaud soleil que s'est déroulée la cérémonie de la Commémoration de la fin du conflit 1939-1945.

Étaient présents, une délégation du 1<sup>er</sup> RA, les Sapeurs-Pompiers, les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Bourogne, les élèves de CM2 sous la houlette du Directeur d'école, Cédric VIATTE, la Présidente de l'UNC, le Souvenir Français, les porte-drapeaux et les Élus de la Commune.

La cérémonie a débuté à 11 heures par la levée du drapeau, suivie de la lecture d'un message de l'UNC Soldats de France par Madame REUTER.

Jean-François ROOST, maire de Bourogne, a ensuite lu le message officiel du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants.

Vint ensuite le dépôt de gerbes par les représentants de l'UNC, du Souvenir Français et de la commune.

Après lecture des noms des Bourignaises et Bourignais morts pour la France, les élèves ont entonné la Marseillaise et le Chant des Partisans. Un vin d'honneur a été servi au Foyer Rural.

Les élus et les divers représentants se sont ensuite rendus à l'Écluse 7 pour un dépôt de gerbes en l'honneur de Joseph DAMOUR et Georges DUCOULOUX, deux Bourignais décédés lors des combats Sous-la-Côte, comme l'a rappelé le Colonel Jean-Pierre SCHAINQUELIN.



# Le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie fête son 347<sup>ème</sup> anniversaire

Le plus vieux régiment d'artillerie de France a célébré le 6 février 2018 son 347<sup>ème</sup> anniversaire au sein du quartier Ailleret, en présence des élus des villes marraines et de la région, des Anciens du régiment et des familles.

Le régiment est à l'origine de toute l'artillerie française. Créé en 1671 comme Régiment des Fusiliers du Roy, en tant que 1<sup>er</sup> corps de l'armée française à être équipé de fusils et de baïonnettes, il est alors commandé par Louis XIV puis Louis XV.

En 1693, il prend l'appellation de Royal-Artillerie. Pour l'anecdote, Napoléon Bonaparte sert dans ses rangs comme lieutenant de 1785 à 1791.

Durant la guerre 14-18, en Lorraine, à Verdun puis à Massiges, Le régiment obtient 13 citations collectives dont 5 à l'ordre de l'Armée, ce qui lui vaut la fourragère verte et rouge aux couleurs de la Croix de guerre.

Depuis les années 1990 à nos jours, il a participé à de nombreuses OPEX, notamment en Afghanistan, au Mali, au Liban et en Irak.

Lors de cette journée, les élus, très attachés à leur régiment, ont été « au contact » des artilleurs et ont (re)découvert le LRU et le COBRA, systèmes d'armes uniques dans les forces terrestres.

Pendant la cérémonie, le rang protocolaire composé de Florian BOUQUET, président du conseil départemental du Territoire de Belfort, du colonel SABIA, DMD du Territoire de Belfort, du commissaire en chef de 2<sup>ème</sup> classe JADOT, commandant le GS de Belfort, de Jean-François ROOST, maire de Bourogne et du colonel Alexandre LESUEUR, 110<sup>ème</sup> chef de corps du 1<sup>er</sup> RA, ont rendu les honneurs à l'Étendard, qui porte le nom des 10 batailles auxquelles le régiment a participé.

Enfin, quatre artilleurs ont été décorés : l'ADC Roger de la médaille d'or de la défense nationale avec étoile d'argent, le CNE Arnaud et le CNE Philippe de la médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze et le major Hervé de l'insigne d'honneur du régiment.

*LTN Aurélie  
Photos BC1 Sébastien*



# Vie de la Commune



## Centre de loisirs printemps / été

Pour les vacances d'Avril, le centre de loisirs de Bourogne a accueilli 37 enfants, avec plus d'une vingtaine d'enfants par demi-journée.

Les activités de la semaine se sont articulées autour d'ateliers bricolage sur le thème de Pâques, des jeux collectifs et parcours sportifs ainsi qu'une sortie à la citadelle de Besançon où le patrimoine, l'architecture et la biodiversité ont été mis à l'honneur avec les nombreux espaces animaliers offerts par le site.

Nous vous attendons cet été, du lundi 9 au vendredi 27 juillet 2018 pour un centre de loisirs offrant de nombreuses activités, des sorties inoubliables et un stage de magie avec SIRIUS ET VENUSIA.

## Exposition de clôture des TAP

Comme pour les années précédentes, une exposition viendra clôturer l'année 2017/2018 et illustrer les travaux des enfants durant les TAP les vendredi 29 juin de 16h45 à 19h et samedi 30 juin, de 10h à 17h au Foyer rural Léon MOUGIN.

Cette exposition couronnera la fin des TAP, suite à la décision prise par le Conseil Municipal et les conseils d'écoles de revenir à la semaine de 4 jours en septembre.

L'équipe d'animation déploiera la même énergie à la réussite du nouveau centre de loisirs des mercredis, pour lequel les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour la rentrée de septembre 2018.

## Nos amies les abeilles sont de retour...



Chaque année des essaims d'abeilles se posent dans nos villages et dans nos villes, suscitant la crainte des habitants. Et voilà qui n'est pas rassurant : les pompiers ne se déplacent plus !

Mais la destruction n'est pas une solution. Certains de ces essaims pourraient (*et doivent*) être sauvés ! Les populations d'abeilles sont en déclin à cause de diverses raisons, dont les insecticides employés contre les nuisibles (*ex. moustique tigre*) qui affectent malheureusement aussi les colonies d'hyménoptères\*.

\*Nom scientifique des abeilles

Il faut protéger les abeilles, car elles ont une importance vitale dans la biodiversité végétale par leur rôle de pollinisatrices.

La période de reproduction des abeilles, appelée essaimage, se situe généralement entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juillet.

**Si vous découvrez un essaim posé** chez vous ou à proximité et craignez d'être dérangés, **vous pouvez le faire enlever gratuitement** en contactant Jean-Pierre SCHAINQUELIN au **06 03 99 08 36**.



Reine



Ouvrière



Mâle

# Les infos de la Médiathèque

## Travaux

Les travaux continuent et le planning est respecté. L'isolation ainsi que l'électricité du bâtiment ont été refaites. Le plafond et les luminaires seront posés d'ici quelques jours. Le nouveau revêtement de sol sera posé d'ici quelques semaines.

La réception des travaux est prévue pour début Août, s'en suivra la mise en carton des plus de 10 000 documents courant de la semaine 32. L'installation du mobilier et l'aménagement

dans les nouveaux locaux se feront courant de la semaine 33 et la remise en rayon se fera semaine 34.

Toute personne susceptible d'aider à l'aménagement de la nouvelle médiathèque est la bienvenue. Contacter Audrey pour faire part de vos disponibilités.



## Info importante pour cet été

En raison du déménagement dans les futurs locaux, la Médiathèque sera ouverte comme suit...

- **En juillet** : aux heures habituelles jusqu'au vendredi 13 juillet. Permanences seulement les samedis 21 et 28 juillet aux heures habituelles. Vous pourrez prendre tous les documents que vous souhaitez sans limite et les rapporter en Septembre.
- **En Août** : fermée pour cause de déménagement.
- **En Septembre** : rénovée, la médiathèque ouvrira ses portes le lundi 3 septembre 2018 à partir de 16h30. L'inauguration est prévue le vendredi 14 septembre, tous les habitants et usagers sont invités à venir découvrir en famille les nouveaux locaux. En plus des traditionnels

services de prêt, toute une gamme de nouveautés sera à découvrir : prêt de tablettes et liseuses sur place, espace dédié aux jeux vidéos, ressources numériques disponibles sur place ou à distance (*auto-formation, livres et revues numériques...*), accès à un espace informatique, zones ludiques pour les tout-petits...

- **Afin de permettre aux usagers de découvrir ce superbe équipement, l'équipe a souhaité organiser un week-end portes ouvertes, samedi 15 et dimanche 16 septembre.** Des animations seront proposées (*l'accès et les activités seront entièrement gratuits*). Le programme vous sera dévoilé début septembre. Nous espérons vous voir nombreux !

## A compter de Septembre 2018...

Nouveaux horaires d'ouverture :

- le lundi de 16h30 à 18h
- le mardi *pendant la pause méridienne*, de 11h30 à 13h30
- le mercredi de 14h à 18h
- le vendredi de 16h30 à 19h
- le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

## Nouveau site internet...

[www.bourogne.fr/mediatheque](http://www.bourogne.fr/mediatheque)

Pour découvrir toutes les informations fraîches de la médiathèque, inscrivez-vous à la newsletter sur la page « Accueil » de la Médiathèque. Ainsi vous connaîtrez en avant-première les futures acquisitions, les nouveautés, le programme des animations, etc.

## ...et nouvelle charte graphique

Coup de neuf sur la communication : à l'occasion du nouveau projet Médiathèque, l'équipe rajeunit le look en créant une nouvelle identité visuelle plus graphique et plus moderne. Cette charte graphique s'appliquera à l'ensemble des outils de communication (*flyers, signalétique, etc.*).

## Centenaire de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale

Vous n'êtes pas sans savoir que le 11 novembre prochain, la France fêtera le centenaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Bourgogne aussi !

Une exposition sera organisée dans les nouveaux locaux de notre médiathèque. Elle débutera le 11 novembre, après la cérémonie de commémoration et durera toute la semaine. Vous y verrez des objets d'époque et des panneaux qui expliquent les grandes étapes du conflit ; vous entendrez la lecture de lettres de Poilus et aurez l'occasion de découvrir une rétrospective sur d'anciens soldats, notamment Louis THOMAS, ancien combattant.

Notre objectif est d'honorer la mémoire des Poilus de Bourgogne.

D'ailleurs à ce titre, si vous avez des documents ou des informations qui concernent notre commune, n'hésitez pas à nous contacter par le biais du secrétariat de la mairie.

Si dans votre famille, votre entourage ou vos connaissances, il y a d'anciens Poilus, aidez-nous à leur rendre hommage ! C'est notre devoir de mémoire, c'est aussi notre responsabilité d'apprendre aux jeunes générations ce qui s'est passé.



LECTURE  
MUSIQUE  
PRESSE  
VIDEO  
MULTIMEDIA

# Vie de la Commune



## Les résultats de l'étude menée par l'Apave en 2017 ont été communiqués lors de la séance du comité syndical

Présentée à la fin du mois de mars en commission de suivi de site, l'étude sur les risques sanitaires liés à l'activité du Sertrid a été exposée en comité syndical, mercredi 2 mai au soir.

Missionnée par le Sertrid, l'Apave a mené à bien cette étude sur les risques sanitaires. Adrien BAUERLIN, responsable en conseil environnement à l'Apave, a exposé les résultats de cette étude au comité syndical, rappelant que la dernière étude datait de 2007. « En 11 ans, il y a eu des évolutions. Le but était d'actualiser les données de toxicité des substances émises et de mettre à jour les données de l'environnement du site comme les habitations, les établissements sensibles, ceux accueillant du public, les entreprises voisines, les zones de loisirs, les cultures,

les élevages et la qualité de l'air », a expliqué le professionnel. Tout a donc été remis à plat au niveau de l'environnement avec comme cible les polluants atmosphériques, la dispersion des gaz et des poussières, les eaux résiduelles.

Les résultats de cette étude complète montrent que l'impact sanitaire des polluants n'est pas significatif sur l'environnement. Un bon point pour le Sertrid, qui montre que son investissement en matière de protection de l'environnement porte ses fruits.

C.L.  
Article paru dans  
l'Est Républicain  
du 04 Mai 2018

## Sécurité et qualité de vie : TOUS concernés !

**Rappel : le maire, autorité centrale de la commune, administre la collectivité sous le contrôle ou par délégation du conseil municipal et représente l'État sur le territoire communal sous le contrôle du représentant de l'État. Il détient des pouvoirs propres en tant qu'autorité territoriale et notamment en matière de sécurité et de prévention. Ses prérogatives et obligations en la matière ont évolué au fil du temps.**

Nous rencontrons de plus en plus de problèmes de vitesses excessives des véhicules traversant Bourogne, mais aussi dans les rues du village.

Nous sommes face à des conducteurs qui n'ont pas conscience que leur conduite dangereuse peut à tout moment déboucher sur un drame... Cela n'arrive pas qu'aux autres.

Nous assistons tous les jours à des faits qui nous interpellent : doublement dans les rues de Belfort et de Delle, à plus de 50 km/h sur les ralentisseurs, les rues Louis Thomas, Saint Martin, Basse, Bernardot et rue de Charmois entre autres, devenues circuit de vitesse...

Ajoutez à cela les incivilités récurrentes aux écoles, aux terrains de jeux rue Chopin et rue de Delle où les tables de ping-pong ont été taguées et brûlées, sans parler des déchets laissés sur place par des personnes utilisant les installations de la commune.

Il y a aussi les nuisances sonores provoquées par le non-respect des heures de tontes ou les autres activités à moteur, les motos et quads qui sillonnent les chemins forestiers interdits à tout engin à moteur.

Malgré tous les contrôles et visites sur place par les gardes-nature et la gendarmerie, nous n'arrivons pas à juguler ces problèmes et sommes inquiets. Que faut-il faire face à ces phénomènes qui ennuient tout le monde ?

**Nous faisons appel au bon sens civique de chacun pour notre bien-être à tous.**

Notez enfin qu'avant de mettre en place une nouvelle structure de sécurité, nous allons installer un nouveau radar pédagogique rue de Charmois.



## La vie de la commune en **BREVES...**

### Notre généraliste part à la retraite

Le Docteur généraliste Paul EISENZIMMER officie depuis 38 ans dans notre commune, au 1 bis, rue du Moulin. Il cessera son activité au 1<sup>er</sup> Août 2018 et ne sera pas remplacé.

Une page se tourne, mais nous tenons à le remercier vivement et lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Sylvie ROBERT est à présent le seul médecin généraliste de Bourgogne. Elle et son assistant vous reçoivent à leur cabinet médical de la rue de la Varonne.

### Courte info de la Commission Bois

À la suite de la tempête du début d'année, nous avons subi des dégâts à hauteur de 200 m<sup>3</sup>.

Nous avons rapidement solutionné le problème.



### Avis aux amateurs : jardins à louer !

2 parcelles de jardin situées derrière la cure sont disponibles aux habitants ne disposant pas de terrain.

Toute personne intéressée est invitée à contacter la mairie aux heures d'ouvertures habituelles ou à appeler au 03 84 27 81 73 pour constituer un dossier d'inscription.



### STOP aux déjections canines !

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

**Conformément aux dispositions de l'article R610-5 et R632-1 du code pénal, les maires peuvent prévoir une contravention de 1<sup>ère</sup> classe, c'est-à-dire une amende pouvant aller jusqu'à 38 €.**



**Les crottes, c'est dans le sac !**

## 2 000 € pour les Restos du Cœur

...Soit 2 000 repas distribués !

En avril, le Grand Belfort a remis un chèque de 2 000 € aux Restos du Cœur de Belfort, ce don est financé grâce au tonnage supplémentaire de verre collecté.

### **Mobilisons-nous !**

En 2018, le partenariat est renouvelé : plus nous aurons d'emballages en verre triés, plus le chèque sera important !

Mobilisons-nous : le verre est un matériau recyclable à l'infini ; encore trop de bouteille et de bocaux en verre finissent dans les bacs bruns. Nous devons trier plus.

Découvrez les 325 points d'apports volontaires sur le site [grandbelfort.fr](http://grandbelfort.fr) (rubrique déchets)



## Nuisances estivales

L'été revient... Les soirées barbecue en famille ou entre amis à l'extérieur refont leur apparition et... apportent hélas avec elles leur lot de nuisances sonores.

Nous vous rappelons que vous devez respecter tous vos voisins et faire en sorte qu'ils ne subissent aucune agression d'aucune sorte (*sonore, fumée, etc.*) quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

La Loi est stricte en la matière et toute incivilité est punissable d'une amende.

Si vous voulez éviter les conflits de voisinage, prévenez vos voisins que vous organisez une fête extérieure et limitez les désagréments en respectant un horaire raisonnable (*pas de bruit au-delà de 22h30*), surveillez vos enfants et les adolescents qui ont tendance à augmenter le volume de la musique. Limitez également le bruit provoqué par l'utilisation des piscines.

Merci pour votre compréhension.



# Vie des associations



Depuis le début de l'année, les bénévoles de l'association de tir à l'arc "les Archers du Royal" basée à Vézelois et à Bourogne n'ont pas été avares d'efforts. En effet, plusieurs chantiers d'ampleur ont été menés dès l'hiver, notamment :

- la réparation et l'amélioration de la ciblerie intérieure (*gymnase de Bourogne*) et extérieure (*pas de tir au fort de Vézelois*);
- l'organisation d'une compétition officielle de tir parcours 3D au fort de Vézelois le dimanche 20 mai (*archers de toute la France et de pays limitrophes*),
- l'animation d'un stand découverte du tir à l'arc lors des "*foulées printanières*" de Vauthiermont, organisées par "*Les boitchus et le don d'organes*" le 2 juin.



## Un printemps chargé en travaux pour les Archers du Royal

Cela vient évidemment en complément de l'activité normale du club : entraînements, participation à des compétitions, tirs de tradition (*Tir de la St Sébastien le 21 janvier et Tir du Roy le 27 mai*), etc.

Cet été, à la fin août, une délégation du club participera au Championnat de France de tir parcours FFTL, dans le Loiret.

La saison prochaine pourra être l'occasion de travaux complémentaires dans la salle de perfectionnement au fort de Vézelois et d'une montée en puissance des compétiteurs du club.

Les bénévoles sont à la disposition des personnes désireuses de venir découvrir le tir à l'arc et notre association dynamique, lors des entraînements en extérieur au fort de Vézelois et au gymnase de Bourogne dès la rentrée de septembre.

**Contact, rendez-vous et informations :**

[lesarchersduroyal@live.fr](mailto:lesarchersduroyal@live.fr)

<http://lesarchersduroyal.xooit.fr>



## Encore du succès pour les roses

Le samedi 28 avril, les motards ont sillonné les rues de Bourogne pour vendre les roses au profit d'Une Rose, Un Espoir. De 16h à 17h30, les fleurs ont été proposées aux Bourignaises et Bourignais au prix de 2 € la pièce. Ce fut un réel succès et le temps estival y a contribué pour beaucoup. L'argent ainsi récolté servira à acheter du matériel électronique pour l'Hôpital Nord Franche-Comté.

C'est la dixième année que cette opération existe et la commune a voulu être encore une fois au rendez-vous pour soutenir cette Association qui œuvre pour aider médecins et chirurgiens de l'Hôpital. Bourogne était la dernière ville de la journée à être visitée.

Nous avons invité les motards et les accompagnateurs à un verre de l'amitié. Les gâteaux, chocolats, bonbons et jus de fruits ont fait le bonheur de la vingtaine de motards.

Tout le monde a apprécié cette attention et remercié la municipalité. A l'année prochaine.

Denis SPENLIHAUER



## Marché aux Fleurs du CCAS

Cette année encore le CCAS de notre commune a organisé le marché aux fleurs et aux plantes.

Sous une très belle journée ensoleillée, les bénévoles ont accueilli les amateurs de fleurs et les passionnés de potager. Ils ont pu acheter de très belles plantes en provenance des horticultures SANER à Beaucourt.

Petites nouveautés cette année, le compost était offert et les enfants des écoles maternelles et primaires ont été invités à venir retirer une fleur qui leur a été gracieusement donnée. Le souhait des membres de l'association était de sensibiliser les enfants à la nature.

Le CCAS remercie toutes les personnes qui ont participé et à tous les clients pour leurs achats solidaires.

À l'année prochaine.



## L'AG de l'UNC de Bourgogne

L'Assemblée Générale de l'UNC de Bourgogne a eu lieu le 4 mars dans la salle Léon Mougins, en présence du Président départemental Gabriel JUIF. étaient présents également de nombreux présidents de section ainsi qu'une quarantaine d'adhérents.

A la fin de cette AG, le Président Départemental a remis un livre à Michèle REUTER : " 1818 - 2018, 100 ans d'histoires de l'Union Nationale des Combattants ".

Après un apéritif offert par la section de Bourgogne, une succulente Paëlla a été servie à 80 convives dans une ambiance festive.



**Michèle REUTER**  
Présidente UNC  
des Soldats de France  
Section Bourgogne

**3 rue Pierres**  
**68720 LUEMSCHWILLER**  
**Tél : 03 89 25 40 46**  
[joseph.hartmann@sfr.fr](mailto:joseph.hartmann@sfr.fr)

## Connaissez-vous l'ACCA Bourgogne ?

L'ACCA Bourgogne est une association de gestion cynégétique qui compte 24 membres, âgés de 16 à 93 ans.

De par la gestion basée sur le long terme, nous obtenons de bons résultats visibles dès maintenant. En effet, qui aujourd'hui, en se promenant dans notre campagne, n'aperçoit pas de chevreuils, de lièvres et autres sangliers ?

C'est le résultat de prélèvements raisonnés de la part de tous les chasseurs, plus impliqués à s'occuper de la faune qu'à la chasser.

Depuis le début de l'année, 16 sangliers ont été prélevés sur la commune et le plan de chasse du chevreuil a été réalisé.

Pour conclure, nous vous invitons tous le 23 Juin 2018 à 20h à la dégustation du traditionnel sanglier à la broche, qui aura lieu à l'étang du Lamponot. Venez nombreux !



**Réservations :**  
**Raoul RINGENBACH au 06 61 92 35 71**  
**Cédric MALNATI au 06 62 22 75 85**

Raoul RINGENBACH  
Vice-Président

# Vie des associations



## Une ouverture de "la truite des enfants" réussie

Ce sont 40 enfants qui se sont succédés sur la matinée pour participer à l'ouverture de la truite offerte par l'association aux enfants de l'AAPPMA.

Au total, 125 truites ont été pêchées puis partagées entre tous les participants en fin de matinée, après avoir été vidées par les bénévoles.



## L'AAPPMA à l'entretien constant de la Bourbeuse

Ce sont 7 embâcles qui ont déjà été retirées par les membres bénévoles du Conseil d'Administration de l'AAPPMA. Ces obstacles avaient été apportés par les crues ou encore causés par les vents violents de cet hiver faisant chuter des arbres sur les berges et dans le lit du cours d'eau.

## La Bourbeuse, sanctuaire à brochets grâce à l'association

Notre AAPPMA, très attachée au respect du poisson et à la protection des espèces vulnérables, est sensible à la préservation de l'environnement de manière générale.

C'est ainsi que des projets audacieux de restauration de frayères à brochet ont débuté l'an dernier et que le brochet est totalement protégé par arrêté préfectoral, obligeant la pratique d'une pêche en "NO KILL" sur l'intégralité du linéaire



En ce premier semestre de 2018, les nouvelles nous parvenant de Lao ne font pas état de problème particulier.

Le moulin installé fin 2017 fonctionne et les femmes de Lao nous remercient encore ainsi que la Commune de Bourgne pour cette réalisation.

Le Directeur de l'école nous a fait part de certains besoins qui seront examinés par Baraka-Lao pour une mise en œuvre, si acceptés, à la rentrée scolaire 2018-2019.

## L'AAPPMA très active avec les beaux jours...

de la Bourbeuse. Afin de préserver efficacement l'espèce, la pêche au vif est désormais interdite et les carnassiers ne sont pêchables qu'aux leurres artificiels munis de 2 hameçons maximum. La remise à l'eau des carnassiers vivants est obligatoire et doit être immédiate après capture.

Le sandre quant à lui est protégé pendant sa période de fraie, soit jusqu'au 31 mai inclus. Il entre aussi dans le cadre d'une pêche "NO KILL" avec remise à l'eau immédiate obligatoire, car le mâle, protégeant très agressivement ses bébés jusqu'à fin mai, attaque tout ce qui passe à sa portée.

S'il ne retrouve pas l'eau très vite, des centaines d'alevins seront perdus.

Un geste humain qui doit sensibiliser tous les pêcheurs si l'on souhaite que cette espèce continue à être présente dans nos cours d'eau.

D'une manière très inquiétante, tous les carnassiers, comme la truite fario de souche, sont en perdition sur tout le département et au niveau national. Le Président Raphaël GUENOT déplore que rien ne soit entrepris à l'échelle départementale pour parer à cette situation des plus préoccupantes et n'entend pas rester les bras croisés si rien n'est entrepris très vite au niveau de la Fédération de Pêche pour protéger dès 2019 du prélèvement, ces espèces en danger de disparition.



## Préparatifs pour Baraka-Lao

Un voyage est actuellement en préparation pour début novembre afin d'apporter notre contribution à l'approvisionnement de la cantine et aux possibles besoins de maintenance (*éclairage, puits, etc.*). Ce voyage permettra également de réapprovisionner notre stock en artisanat, savon et beurre de karité pour nos participations aux différents marchés de Noël.

Nous remercions le Conseil Municipal de Bourgne et le Conseil Départemental pour les subventions octroyées à BARAKA-LAO.

**Contact : Eric HERMANN au 06 60 84 65 70**

[e.hermann2@orange.fr](mailto:e.hermann2@orange.fr)

[www.barakalao.com](http://www.barakalao.com)



Foyer Rural & Action Culturelle  
3 Rue Jules Valbert – 90140 BOURGNE  
Tél 03 84 27 73 72  
mail : [fr.ac.bourgne@wanadoo.fr](mailto:fr.ac.bourgne@wanadoo.fr)

[www.fracbourgne.wixsite.com/monsite](http://www.fracbourgne.wixsite.com/monsite)

Le FR&AC organise de nombreuses animations tout au long de l'année et vous propose de nombreuses activités de loisirs hebdomadaires sur différents sites.

## Le FR&AC avait organisé...

### Exposition Peinture-Sculpture Du Samedi 27 Janvier au Dimanche 4 Février

Qui dit nouvelle année, dit Exposition Peinture-Sculpture à venir... Cette édition fut la 23<sup>ème</sup> ! Et toujours autant de succès !

Treize artistes, peintres et sculpteurs ont répondu présents à notre invitation. Un espace était également dédié à Noël THOMANN, artiste talentueux

qui avait exposé à de nombreuses reprises à Bourgogne et qui est parti à l'automne dernier.

Environ 600 visiteurs dont 130 scolaires ont apprécié la variété des œuvres et des techniques présentées ; parmi elles, la peinture à l'huile, sous verre.



### Soirée théâtre Samedi 10 Mars

Environ 130 personnes ont assisté à la soirée théâtre proposée par la troupe des Boulingrins de Grandvillars. Les spectateurs ont pu apprécier la pièce « Le Bal des Escargots » de Jean-Claude Martineau. Rire garanti durant toute la soirée !



### Carnaval et... Boum ! Samedi 17 Mars

Sous une bonne pluie, rares étaient les courageux à avoir participé au défilé complet de Carnaval à travers les rues du village.

Par contre, nombreux étaient

les enfants et leurs parents à la traditionnelle boum tant attendue chaque année. Merci aux bénévoles du FR&AC qui ont préparé un délicieux goûter grâce aux beignets faits maison.



### Atelier Chocolat Mardi 24 Avril

L'atelier « le chocolat dans tous ses états » a été un franc succès. Il fallait s'inscrire rapidement car les places étant limitées à 15, les inscriptions sont allées bon train.

C'est là qu'on reconnaît les gourmands...

Jean-Christophe DEBRIE, chocolatier renommé de Montbéliard, animait cet atelier où l'on a appris à réaliser des ganaches, des macarons et des mendiants.



**VENEZ DÉCOUVRIR**

**le tout nouveau site internet du FR&AC :**

<https://fracbourgne.wixsite.com/monsite>

**et retrouvez-nous aussi sur facebook :**

<http://www.facebook.com/fr.ac.bourgne/>



# Vie des associations

## Bientôt avec le FR&AC...

### ► Soirée SPECTACLE DE DANSE Samedi 16 Juin 2018 à 19h au Foyer Léon Mouglin (début du spectacle à 19h30)

Les adhérent(e)s de tous âges de la section LET'S DANCE présentent leur spectacle de fin de saison.

Chorégraphies sur des reprises de Claude FRANÇOIS par Matt POKORA.

Première partie de soirée : démonstrations de la section Hip-Hop et de la section Percussions.

Buvette et petite restauration sur place.

### ► 2<sup>ÈME</sup> RALLYE DES FAMILLES Thème : Dame Nature (randonnée et défis) Dimanche 1<sup>er</sup> Juillet Rendez-vous à 14h à l'Étang du Lamponot

Venez découvrir l'histoire des Dames Vertes lors de cette agréable randonnée familiale.

Organisation conjointe FR&AC / AAPPMA de Bourgogne.

Sur inscriptions uniquement.

**REPORTÉ**



## petit rappel sur les activités des sections du FR&AC

### ► GYM MAINTIEN

Pour vous maintenir en forme, venez rejoindre notre groupe de gym maintien au gymnase le mardi de 10h15 à 11h15. La saison reprendra le mardi 18 septembre.

C'est Isabelle qui nous fait travailler, ses cours sont très diversifiés. Tout se passe dans la bonne humeur.

Venez essayer une séance ou deux, cela ne vous engage à rien.

**Pour tout renseignement contactez Claudine RUE, responsable de la section, au 06 80 87 76 31**



**DÉMONSTRATIONS DES SECTIONS PERCUSSIONS ET HIP-HOP  
SAMEDI 16 JUIN EN PREMIÈRE PARTIE DU GALA DE DANSE  
(voir infos en haut de la page)**

### ► ATELIER PERCUSSIONS AFRICAINES

Le groupe de percussions africaines se réunit tous les mercredis de 19h30 à 21h, avec Peggy ROUSSEL professeur de musique.

L'objectif est de travailler dans la bonne humeur les rythmes africains (sans difficultés au départ) en jouant sur du djembé, des dum dum et des cloches.

Aucune connaissance du solfège n'est nécessaire, l'apprentissage se faisant à l'oreille. À la rentrée un essai sera possible sans engagement le 12 septembre à 19h30 et les instruments pourront être prêtés dans la mesure du stock disponible.

N'hésitez pas à venir ce soir là pour vous rendre compte.

**Pour tout renseignement, contactez Claude ROBERT au 06 65 55 48 93**

### ► GYM DOUCE - EQUILIBRE GYM PLAISIR

Participer aux cours de gym douce, c'est apprendre à travailler sur l'équilibre, la mémoire, le sport, dans une ambiance joyeuse et détendue. L'activité physique est essentielle au maintien de l'autonomie des seniors. C'est aussi un moment de détente qui favorise l'échange, ce qui renforce le lien social.

Venez nous rejoindre au gymnase de Bourgogne le Jeudi de 10h30 à 11h30.

**Contact :**

**Marie GAERTNER au 03 84 23 54 95 ou 06 66 24 11 34**



## SECTION TAROT

La fin de championnat a eu lieu samedi 5 Mai avec repas et remise des lots.

Vous souhaitez découvrir le Tarot ou vous êtes joueur de longue date ? Inscrivez-vous pour la prochaine saison !

Rencontres une fois par mois, le samedi soir à 20h au foyer Léon Mougin.

**Contact : Séverine TROUSSELLE**  
au 06 98 41 49 58



## Atelier Créatif TOUCHATOU

Saison 2018-2019

Les ateliers de la prochaine saison auront lieu uniquement les mercredis de 9h30 à 12h une fois par mois. Encore de nouveaux beaux bricolages en perspective, marquant les temps forts de l'année (Noël, Pâques...).

**Portes ouvertes de l'atelier TOUCHATOU**  
Mercredi 13 juin de 14h30 à 17h (étage du foyer Léon Mougin)

**Contact :**  
Sylviane LIEVRE au 06 49 68 27 89

## LES GODILLOTS

La saison estivale arrive et les marcheurs se retrouvent tous les jeudis devant le Foyer Rural à 13h45 pour marcher dans Bourogne et les environs. Ils se répartissent en deux groupes :

- le premier comprend ceux qui effectuent des parcours limités à 5 - 6 km.
- le deuxième quant à lui marche environ 2 heures et demi, pour une distance de 9 à 12 km.

Tout le monde se retrouve à la fin au Foyer Rural pour déguster un goûter préparé par le club ou les marcheurs.

**Si vous souhaitez nous rejoindre, venez le jeudi devant le Foyer Rural, rue Valbert à Bourogne ou téléphonez à Huguette LANE au 03 84 27 84 78**



## Projets en préparation

### Une chorale Gospel à Bourogne ?

Jean-Marie AUBERT, pianiste et saxophoniste réputé, ayant des références en animation de chorales sur le Territoire de Belfort, nous a contacté pour proposer ses services.

**Tous niveaux - Débutants acceptés**

Un après-midi découverte sera proposé samedi 6 Octobre à 14h30.

**Merci de prendre contact avec nous si vous êtes tentés par cette nouvelle activité soit au 03 84 27 73 72, soit par mail :**

[fr.ac.bourogne@wanadoo.fr](mailto:fr.ac.bourogne@wanadoo.fr)

### SECTION ESPACE JEUNES

**Tu as entre 11 et 14 ans ?** Tu t'ennuies souvent pendant tes vacances et tu aimerais partager des activités avec d'autres copains et copines de ton âge ?

Tu rêves d'une salle que vous pourriez tous ensemble décorer et aménager pour vous retrouver, jouer, monter des projets de sorties, de balades, de soirées... ?

**...On t'attend !! N'hésite pas à venir rencontrer Hélène à son bureau au foyer et donner tes idées !**



## ESPACE MULTIMÉDIA GANTNER

EXPLORER LA CULTURE NUMÉRIQUE



1, rue de la Varonne - 90140 Bourogne  
03 84 23 59 72

Entrée libre  
du mardi au samedi de 14h à 18h

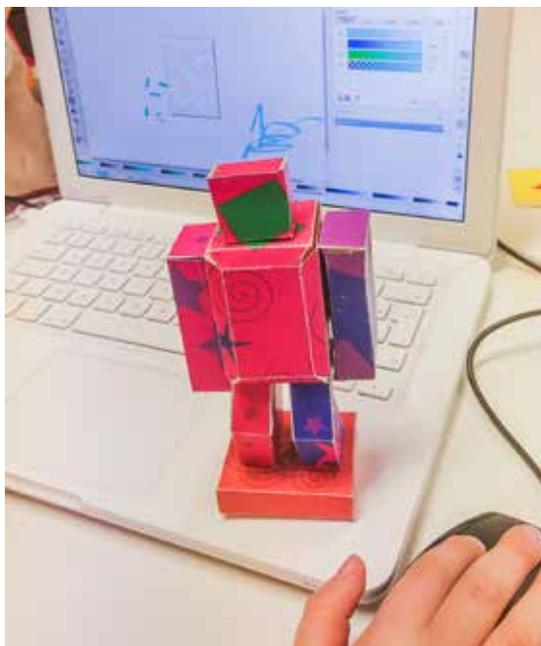
Email : [lespace@territoiredebelfort.fr](mailto:lespace@territoiredebelfort.fr)

[www.espacemultimediantner.territoiredebelfort.fr](http://www.espacemultimediantner.territoiredebelfort.fr)

## Fermeture estivale du 31 juillet au 18 août

L'Espace multimédia Gantner proposera des activités durant le mois de juillet.

Plus d'informations à venir sur notre site internet  
[www.espacemultimediantner.cg90.net/](http://www.espacemultimediantner.cg90.net/)



**Collectes de sang 2018 :**  
Les lundis de  
16h30 à 19h30  
- 09 juillet  
- 24 septembre  
- 19 novembre

## Carnet

### Naissances\*

- 02/02/2018 **Nolann WINTENBERGER**  
3 rue du Moulin
- 06/04/2018 **Eleana QUINTY**  
1 bis rue du Pâquis

### Décès

- 07/02/2018 **René RINGENBACH**  
16 rue Chopin
- 02/03/2018 **Simone RAPINÉ veuve DELANNE**  
35 rue de la Gare
- 03/04/2018 **Thérèse MONNIER veuve MARI**  
31 rue de la Gare
- 15/04/2018 **Yvonne MATHIEU veuve PARIS**  
17 rue Louis Thomas
- 16/04/2018 **Alain ZOUINE**  
8 rue du Moulin
- 19/04/2018 **Gérard BELLI**  
19 rue de Delle

\*Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet d'un accord des parents sont diffusés.